

Charte Romain Jacob à l'Hôpital Renée Sabran (Var) Les HCL s'engagent en faveur du handicap

L'hôpital Renée Sabran, situé à Hyères (Var), est le premier établissement des Hospices Civils de Lyon à avoir signé la charte Romain Jacob¹ pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Un geste fort qui traduit la volonté du CHU d'aller plus loin dans sa politique d'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des personnes en situation de handicap. Cet engagement se traduira par de nouvelles signatures portant sur d'autres sites du CHU au cours des prochains mois.

L'amélioration de la prise en charge des personnes en situation de handicap est une priorité stratégique des Hospices Civils de Lyon, inscrite au sein de leur projet d'établissement « Pulsations 2023 ». « Cet engagement du CHU en faveur du handicap fait pleinement partie de la démarche de responsabilité sociale et environnementale que nous avons engagée, explique Raymond Le Moign, Directeur Général des HCL. Aucun patient ne doit être laissé de côté, c'est le sens de notre mission de service public ».



De la gauche vers la droite :

Dr Tournebise Hubert (chef de service Pavillon Kermes, Chef de PAM de médecine), **Mme PECOUL Myriam** (directrice des soins), **Dr PLANTIER David** (Vice-Président CME RS), **Mr DELORMES Stéphane** (Représentant des usagers), **Mr DE MESTER Philippe** (Directeur Général ARS PACA), **Mr JACOB Pascal** (Président de l'association Handidactique), **Mr LE MOIGN Raymond** (Directeur Général HCL), **Dr PULVENIS Diane** (Département Animation des Politiques Territoriales ARS PACA - Délégation Départementale du Var), **Mme GUERDER Magali** (Directrice Hôpital Renée Sabran), **Mr David CATILLON**, (Directeur adjoint de l'offre Médico-Social ARS PACA)

La signature de la charte Romain Jacob à l'hôpital Renée Sabran vient sceller l'engagement des HCL en faveur des personnes en situation de handicap. Ce dernier devrait se traduire par une signature équivalente dans d'autres établissements du CHU, et notamment dans un autre établissement réputé dans la prise en charge des personnes en situation de handicap, [l'hôpital Henry Gabrielle](#).

¹ La charte Romain Jacob est le résultat d'une réflexion organisée par le groupe MNH regroupant l'ensemble des acteurs nationaux du soin et de l'accompagnement et d'un rapport remis par Pascal Jacob, président de l'association Handidactique et père de Romain, à l'ancienne Ministre des Affaires Sociales et de la Santé Marisol Touraine en 2013.

A l'hôpital Renée Sabran, c'était une évidence. Entre son expertise reconnue dans la chirurgie orthopédique du membre inférieur, ses parcours innovants en médecine et soins de suite et réadaptation (SSR) des maladies respiratoires et gériatriques, son centre de ressources et de compétences de la mucoviscidose enfant et adulte, le suivi au long cours des malades chroniques, ou encore son centre de référence des blessés médullaires et cérébrolésés, **la prise en charge du handicap fait partie intégrante de l'ADN de l'hôpital.** « *De nombreuses actions visant à faire équipe avec les patients sont déjà mises en œuvre à Renée Sabran et les représentants des usagers sont*

vraiment intégrés au cœur de la dynamique portée par la gouvernance, expose Magali Guerder, directrice de l'hôpital. L'hôpital, et tout particulièrement les équipes du pôle de médecine du Dr Tournebise, est engagé dans une démarche dite "patient partenaire" dans laquelle tous les efforts sont déployés pour que les parcours de soins incluent une réflexion basée sur l'avis et sur la vie du patient. L'objectif des professionnels est d'accompagner chaque patient dans la conquête d'une plus grande autonomie, en incluant les proches dans la construction d'un nouveau projet de vie afin de permettre au patient un retour à domicile le plus serein possible ».

« Ici, on a pensé à presque tout. C'est une pépite, une formidable équipe qui conjugue soins et accompagnement ».

Pascal Jacob, Président de l'association Handidactique

Accepter d'être « challengé » pour avancer

A Renée Sabran, « quatre représentants des usagers² sont présents et travaillent main dans la main avec les équipes du site. Nous faisons tout pour prendre en compte au mieux leurs avis comme ceux de l'entourage, des aidants..., explique Magali Guerder. Le souhait de la gouvernance locale et des équipes de pôles, largement partagé avec le Président de la Commission Locale des Usagers, Stéphane Delormes, est de **nous emparer de toutes les problématiques, mêmes celles qui ne remontent pas forcément par les canaux classiques** ». C'est notamment comme ça qu'est née la Maison des Usagers, un vrai lieu d'échanges ouvert aux professionnels, aux patients et patients partenaires et leurs proches, qui facilite les remontées du terrain.

L'hôpital est également labellisé PEPS (Partenariat Expérience Patient en Santé) du nom du dispositif d'accompagnement des équipes HCL pour la mise en place d'une culture et de démarches associant les patients et leurs proches. Ce dispositif porté par le Dr Tournebise et ses collègues au sein du pôle de médecine repose sur la certitude que l'implication des patients contribue à mieux personnaliser leur parcours, à en réduire les risques et à améliorer la qualité des prises en charge et des prestations. Le service de Médecine Physique et de Réadaptation applique cette politique depuis de nombreuses années, en impliquant à la fois les patients et les aidants dans la préparation d'un nouveau projet de vie.

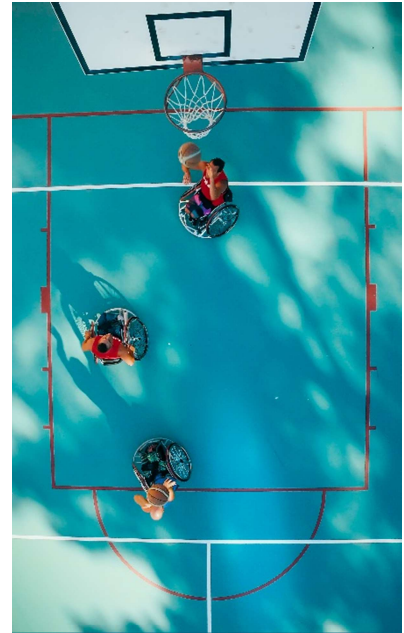
L'hôpital fait régulièrement appel à d'anciens patients volontaires pour intervenir et partager leur vécu de la maladie, leur expérience de retour à la maison ou simplement apporter un soutien moral. **Le patient est vu comme un expert de sa maladie et l'hôpital doit lui fournir les moyens de développer son expertise.**

² Les représentants des usagers assurent bénévolement la représentation des personnes malades et des usagers du système de santé dans les instances hospitalières ou de santé publique.

Faire du patient le coach de sa propre santé

Les équipes de l'hôpital Renée Sabran sont guidées par la volonté d'accompagner au mieux le patient vers toujours plus d'autonomie et de nombreuses initiatives ont été développées en ce sens :

- **Une thématique sport/santé prédominante avec un parcours thérapeutique adapté handisport.** Adossé à la maison des usagers, le terrain de handibasket et les installations handisports sont un vrai lieu de rencontres où se retrouvent patients en soin, anciens patients et professionnels de santé.
- **Un plateau technique de SSR spécialisé et des équipements de pointe,** à l'image de l'[exosquelette](#) acquis en 2019. Grâce à son assistance robotisée, l'exosquelette permet à des patients paraplégiques et hémiparalés de réaliser les mouvements de la marche. Une petite révolution médicale qui permet d'accélérer la rééducation motrice et fait du bien à la tête.
- **Un programme d'outdoor thérapie.** Ce projet, soutenu par la [Fondation HCL](#) et mené par une équipe pluridisciplinaire (kinés, ergothérapeutes, animateurs...), a pour objectif de recréer les conditions de vie réelles à la sortie de l'hôpital, simulant à la fois des situations en extérieur (trottoir haut, route à traverser...) et au domicile, au moyen d'un studio thérapeutique équipé. *« Il s'agit de confronter le patient à des problématiques pratico-pratiques qu'il sera amené à rencontrer chez lui, du type "comment retrouver ses repères pour cuisiner, refaire du sport ou conduire à nouveau en fauteuil roulant ? ". Magali Guerder complète : « Les équipes souhaiteraient aller plus loin encore dans cette démarche en développant les visites à domicile après la sortie de nos patients pour ne pas limiter notre prise en charge aux murs de l'hôpital ».*



A ce stade, un diagnostic a été réalisé en lien avec [les 12 articles de la charte Romain Jacob](#) qui a mis en lumière les nombreux points forts de l'hôpital dans la prise en compte du handicap. Sur cette base, **un groupe de travail pluridisciplinaire intégrant également des représentants des usagers et des patients se réunira dès la rentrée pour mettre en œuvre un plan d'actions qui permettra d'améliorer encore la réponse du site aux besoins des personnes en situations de handicap.** *« La charte Romain Jacob est une chance. C'est un moyen de développer d'autres expérimentations au bénéfice du patient ».* Magali Guerder poursuit : *« la crise Covid nous a par exemple poussés à mettre en place la télé-réhabilitation respiratoire pour éviter aux patients de perdre les bénéfices de l'activité physique réalisée habituellement en hôpital de jour ; le Dr Mely et son équipe ont été particulièrement innovants pour faire bouger les lignes dans cette voie. De même, en lien étroit avec les équipes médicales et soignantes, nous*

Près de 70% des personnes en situation de handicap abandonnent leurs soins.

souhaiterions lancer des expérimentations pour rendre possible le cumul d'une prise en charge en HAD et en hôpital de jour pour les blessés médullaires notamment, afin d'accroître leurs chances de retrouver plus de facultés physiques ; ou encore étudier l'opportunité de nouveaux partenariats avec des cabinets dentaires et gynécologiques adaptés PMR. Il reste tant à faire

malgré le soutien de nombreuses associations qui donnent beaucoup de leurs temps et de leur énergie aux côtés des hospitaliers ! ».

CONTACT PRESSE

Laure BELLEGOU – 04 72 40 74 48 – laure.bellegou@chu-lyon.fr